

## LES SERVITUDES EN MILIEU RURAL

### DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 4 décembre 2020

Mâcon – Université de Bourgogne, 9, rue de Flacé.

### DUREE

1 journée de formation de 7 heures : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h

### INTERVENANT

**Denis Mestrallet**

Notaire à Villié-Morgon (Rhône)

### OBJECTIFS

- Connaître les différentes servitudes existant en milieu rural
- Savoir rédiger une servitude
- Maîtriser leur régime juridique
- Connaître la réglementation en matière de mitoyenneté, de bornage, de clôture

### PROGRAMME

#### I. LA NOTION DE SERVITUDES

- A. Définition, nature, caractères
- B. Classification

#### II. LE REGIME JURIDIQUE DES SERVITUDES

- A. Servitudes du fait de l'homme
- B. Servitudes légales et naturelles

#### III. REDACTION DES SERVITUDES RURALES

## MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

**Philippe GONOD**, secrétariat des formations de Droit rural

**Courriel : [philippe.gonod@u-bourgogne.fr](mailto:philippe.gonod@u-bourgogne.fr)**

**Tel : 03 85 21 94 22**

Site universitaire de Mâcon

Université de Bourgogne

9, rue de Flacé 71000 Mâcon

## TARIFS

Coût de la formation : 300 € TTC